

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE  
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 4 septembre 2014.

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance extraordinaire du jeudi 28 août 2014 du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, ajournée au 4 septembre 2014, à 12 h 30, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de Madame Micheline Anctil, mairesse de la ville de Forestville et préfet de comté.

Est présent le conseiller de comté suivant :

M. Jean-Roch Barbeau          Colombier

Sont absents les conseillers de comté suivants :

M. Hugues Tremblay          Tadoussac  
M<sup>me</sup> Marjolaine Gagnon      Sacré-Cœur  
M. Francis Bouchard        Les Bergeronnes  
M. André Desrosiers        Les Escoumins  
M. Donald Perron            Longue-Rive  
M. Gontran Tremblay        Portneuf-sur-Mer  
M. Richard Foster            Forestville

Assistent également à cette séance :

M<sup>me</sup> Claudine Dufour          Adjointe administrative  
M. François Gosselin        Directeur général et secrétaire-trésorier

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constate l'absence de quorum. La séance ne pouvant se tenir, il est convenu par Madame Anctil et Monsieur Barbeau d'ajourner cette séance au mardi 16 septembre 2014, à 9 h 00. Il est demandé au directeur général de transmettre un avis d'ajournement aux autres membres du Conseil.

Levée de la rencontre, il est 13 h 30.

---

Micheline Anctil  
Préfet de comté

---

François Gosselin  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier